

Éthique des relations internationales

Global Responsibilities. Volume I: Global Justice. Seminal Essays. Sous la direction de Thomas Pogge et Darrel Moellendorf, Paragon House, 532 p.

Global Responsibilities. Volume II: Global Ethics. Seminal Essays. Sous la direction de Thomas Pogge et Keith Horton, Paragon House, 734 p.

Ryoa Chung

Numéro 230, janvier–février 2010

L'éthique à l'ère de la mondialisation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/61783ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)

1923-3213 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Chung, R. (2010). Éthique des relations internationales / *Global Responsibilities. Volume I: Global Justice. Seminal Essays.* Sous la direction de Thomas Pogge et Darrel Moellendorf, Paragon House, 532 p. / *Global Responsibilities. Volume II: Global Ethics. Seminal Essays.* Sous la direction de Thomas Pogge et Keith Horton, Paragon House, 734 p. *Spirale*, (230), 20–23.

potable, l'épuisement des stocks de poissons, la lutte contre la pauvreté, le maintien de la paix, la prévention des maladies infectieuses, l'éducation, la refonte du système financier mondial, l'encadrement des biotechnologies, etc., exigent une coopération internationale. Ainsi, la construction sociale des normes du monde à venir ne peut plus se concevoir au seul niveau national. L'éthique doit désormais embrasser le monde global. Cela étant, les frontières et les « murs » entre les États ne sont pas disparus pour autant. Si la nouvelle économie virtuelle a pu laisser croire que l'on circulerait plus librement au XXI^e siècle, dans les faits, il n'a jamais été aussi difficile d'entrer et de sortir des pays depuis la convention de Schengen (1990) en Europe, et la récupération politique des événements de septembre 2001 aux États-Unis.

Dans ce dossier, nous présentons les contributions de Foucault, Lasch, Honneth, Nussbaum, Ogien et Pogge qui ouvrent, chacune à leur manière, une nouvelle perspective dans la réflexion morale contemporaine. Qu'il s'agisse de définir les concepts éthiques, de s'interroger sur la place de la femme ou de la pornographie dans la théorie de la justice, de repenser le souci de soi ou d'envisager la montée de la « *civilisation panique* » centrée sur la survie, d'examiner les relations qu'entretiennent avec la justice, la vertu, la reconnaissance ou les relations internationales, à chaque fois, il s'agit de mieux situer les limites de nos actions directes afin de réguler un monde postmoderne qui, sans renoncer à l'espérance rationnelle, sait que l'avenir exige encore... des compromis !

Éthique des relations internationales

DOSSIER 

PAR RYOA CHUNG

GLOBAL RESPONSIBILITIES. VOLUME I : GLOBAL JUSTICE. SEMINAL ESSAYS
Sous la direction de Thomas Pogge et Darrel Moellendorf
Paragon House, 532 p.

GLOBAL RESPONSIBILITIES. VOLUME II : GLOBAL ETHICS. SEMINAL ESSAYS
Sous la direction de Thomas Pogge et Keith Horton
Paragon House, 734 p.

L'éthique des relations internationales est un des domaines de recherche les plus stimulants de la philosophie politique anglo-américaine. Non seulement en raison de la qualité des contributions philosophiques qui caractérisent son développement actuel, mais également en raison de l'importance des enjeux sociaux dont il est question. Il s'agit d'un champ d'intérêts relativement

récent, tout à fait en lien avec les conjonctures historiques de notre temps qui caractérisent ce que nous appelons familièrement le phénomène de la *mondialisation*, et qui témoigne d'une vitalité intellectuelle capable de renouveler plusieurs questions classiques de la philosophie politique à la lumière des principaux défis éthiques suscités par l'actualité internationale.

Ceux qui s'intéressent à la démarche particulière de l'investigation *philosophique* en études internationales tireront grand profit d'une anthologie majeure publiée en deux volumes intitulée *Global Responsibilities I & II* aux éditions Paragon House en 2008. L'anthologie présente un vaste panorama des auteurs incontournables en ce domaine et dont les contributions choisies sont considérées comme des morceaux canoniques. En dépit des réserves exprimées par les codirecteurs de l'anthologie en ce qui a trait au caractère parfois simplement aléatoire du critère chronologique de publication (mais qui, en dernière instance, n'est pas si arbitraire étant donné la cohérence de la sélection des textes qui se succèdent au gré des débats et des développements en éthique internationale), chaque volume propose également un recoupement thématique en introduction. Il s'agit sans doute d'une des initiatives les plus judicieuses de la part des codirecteurs à l'intention de tous les chercheurs, enseignants et lecteurs qui consulteront cette anthologie pour des fins plus didactiques. En effet, une division thématique des textes choisis permet non seulement de regrouper les articles en fonction d'une problématique commune au sein de chaque volume, mais également entre les deux. Les thèmes ainsi couverts dans *Global Justice* traitent du problème de la pauvreté, la question de la justice distributive et de la portée des devoirs de justice à l'échelle globale, le débat sur l'immigration, la remise en cause des attributs traditionnels de la souveraineté ainsi que de la signification de l'identité nationale en contexte de diversité culturelle. L'ouvrage *Global Ethics* aborde les questions de l'aide étrangère, de l'opposition entre nationalisme et cosmopolitisme, de la nature et du partage des devoirs à l'égard d'enjeux globaux, des enjeux moraux de la guerre, de la justification des droits fondamentaux, du principe d'autodétermination ainsi que des questions relatives à la condition des femmes et à l'environnement.

JUSTICE ET ÉTHIQUE GLOBALES

En fait, une des difficultés de l'anthologie consiste peut-être en la justification même de la séparation des deux volumes. La distinction entre les textes regroupés dans *Global Justice* et ceux réunis dans *Global Ethics* pourra sembler artificielle aux yeux de certains lecteurs moins familiers avec les notions philosophiques présentées par les codirecteurs dans leur avant-propos. Mais aussi subtile soit-elle, cette distinction repose sur l'argumentation rawlsienne selon laquelle les considérations de justice portent d'emblée sur les normes et prescriptions institutionnelles que l'on examine, tandis que les préoccupations éthiques concernent davantage l'ensemble des intuitions morales qui gouvernent (ou devraient gouverner) les interactions entre les agents. Dans la foulée de l'œuvre magistrale de John Rawls qui a si profondément marqué la philosophie politique anglo-américaine, l'anthologie reconduit donc l'idée que le domaine de la justice s'applique à l'analyse morale critique des lois, conventions et institutions sociales, tandis que le domaine de l'éthique désigne davantage l'analyse

morale critique des principes qui déterminent les comportements des individus ou des collectivités dans leurs interactions réciproques. Si la distinction conceptuelle entre les sphères de la justice et de l'éthique globales ne soulève pas de polémique sur le plan théorique, il était sans doute inévitable de devoir trancher plus brutalement qu'il ne fallait à première vue pour classer tel texte dans un volume plutôt que dans l'autre. Que l'on songe, par exemple, à l'article de Michael W. Doyle (1983) dont la thèse notoire consiste à avoir démontré une constance empirique dans la politique extérieure des démocraties libérales (selon laquelle les démocraties libérales peuvent faire la guerre envers des régimes non libéraux, mais ne se font pas la guerre entre elles) qui se retrouve, quelque peu contre toute attente, dans le volume *Global Ethics* plutôt que dans le tome *Global Justice*. Cet exemple paraît intéressant, non pas tant pour désavouer l'intelligence de la structure fondamentale de l'anthologie, que l'on ne remet pas nécessairement en cause, mais pour indiquer l'aspect inévitablement arbitraire de certains découpages, ou du moins, pour suggérer le travail interprétatif des codirecteurs qui ont préféré mettre l'accent sur les arguments éthiques développés par Doyle, plutôt que de retenir une lecture plus institutionnelle de l'analyse présentée par ce politologue au sujet des régimes démocratiques et des conditions structurelles de la mondialisation économique. De même aurait-il été préférable de s'en tenir aux recoupements thématiques des textes sous des problématiques communes (tels que l'introduction le propose) plutôt que de les diviser en deux volumes distincts consacrés à l'éthique et à la justice globale. Ceci aurait permis de réunir les contributions de Martha C. Nussbaum que l'on retrouve dans le premier volume ainsi que les textes présentés dans le second volume de Susan Moller Okin et de Alison M. Jaggar dans une section consacrée aux perspectives féministes en éthique internationale que l'on aurait pu, par ailleurs, approfondir à ce titre. À l'exception de quelques absences remarquées (notamment celles de Simon Caney, un des représentants les plus rigoureux du cosmopolitisme contemporain, et de Mathias Risse, un des critiques sceptiques les plus percutants des théories de justice globale), les deux volumes de l'anthologie présentent un excellent éventail d'auteurs incontournables. De l'opposition notoire entre Singer et Hardin au sujet du problème de la pauvreté dans le monde, aux interventions plus récentes de Joseph H. Carens sur le droit à l'immigration, en passant par les contributions de Charles Beitz, Henry Shue, Amartya Sen, Michael Walzer, David Miller, Charles Taylor, Richard Rorty et Jürgen Habermas (pour ne nommer que ceux-là), le chercheur débutant de même que le spécialiste en éthique internationale peut désormais profiter d'un indispensable outil de recherche et d'enseignement pour appréhender, d'un point de vue philosophique, les défis fondamentaux de notre temps.

Bien qu'il existe déjà quelques compilations de textes dans le domaine de l'éthique des relations internationales, ces dernières sont souvent des anthologies d'extraits de textes classiques en théorie politique (de

Thucydide à Morgenthau en passant par Machiavel et Clausewitz) destinées aux étudiants des études internationales en science politique. Ces ouvrages demeurent certes indispensables pour quiconque désire se familiariser avec l'histoire des idées politiques en vue d'appréhender les questions constitutives de cette discipline. Mais l'anthologie de Pogge, Moellendorf et Horton se distingue en ce qu'elle nous plonge directement dans l'analyse philosophique des enjeux éthiques de la sphère internationale. La distinction entre les démarches méthodologiques de la science politique et de la philosophie en relations internationales ne peut constituer l'objet de ce compte rendu, mais il importe tout de même de prévenir l'éventuel lecteur de ces deux volumes que l'investigation philosophique se distingue notamment au plan de la démarche et des questions purement normatives (certains diront plus fondamentales) qui caractérisent l'ensemble des textes réunis.

Ceci ne revient pas à dire que les questions empiriques concernant les institutions et les conditions structurelles de l'ordre international soient complètement évacuées par les philosophes, mais si elles constituent de plus en plus un souci réel pour ces derniers, elles demeurent quelque peu en suspens à l'arrière-plan. Bien entendu, certains peuvent être rebutés par le caractère plus abstrait et purement conceptuel des discussions entreprises ici, mais d'autres apprécieront également l'importance d'une réflexion explicitement orientée sur le contenu de nos intuitions morales ou des principes fondamentaux de justice qui *devraient* régir les projets de réformes institutionnelles. La démarche philosophique en éthique des relations internationales peut-elle précéder et éclairer l'action politique future, ou n'est-elle que l'écho inconscient des rapports de force et des facteurs sociologiques qui prédéterminent déjà nos paramètres idéologiques et nos catégories de pensée? Cette dernière question est infiniment complexe. Mais si l'entreprise philosophique en éthique des relations internationales soulève inévitablement ce problème aux conséquences épistémologiques et méthodologiques substantielles (que peu de philosophes, à vrai dire, osent affronter de plein fouet), il importe de souligner qu'en dernière instance, le formidable potentiel critique des théories de justice globale en vue d'analyser l'état des lieux actuel demeure une raison valable pour poursuivre les recherches dans ce domaine.

THÉORIE IDÉALE/NON IDÉALE DE LA JUSTICE INTERNATIONALE

Il n'en demeure pas moins, cependant, que l'ensemble des textes présentés dans cette anthologie témoigne aussi des questions cruciales qui *ne sont pas* suffisamment traitées par les philosophes en éthique internationale. Or, suivant une autre distinction cruciale établie par John Rawls entre théorie idéale et théorie non idéale, force est de constater que la génération actuelle de philosophes commence à peine à défricher de nouvelles pistes de recherche en ce qui concerne la théorie

non idéale qui conduiront, sans doute, vers des échanges interdisciplinaires de plus en plus engagés. Si la réflexion philosophique en matière de théorie idéale, selon Rawls, peut être consacrée au développement des principes purement normatifs de la justice à la condition qu'elle s'appuie sur une approche constructiviste (selon laquelle les principes normatifs ne découlent pas d'une déduction *a priori*, mais se construisent au gré d'un équilibre réflexif entre les conclusions purement théoriques et l'ensemble de nos jugements bien pesés ou de nos intuitions réfléchies au sujet du monde), la théorie non idéale nous enjoint à moduler nos principes en fonction d'une caractéristique saillante des circonstances imparfaites du monde non idéal, c'est-à-dire le fait de la non-conformité (*non compliance*) des agents et des acteurs individuels et/ou collectifs aux principes normatifs de la justice.

Dans le cadre de sa conception de la sphère internationale, on sait que Rawls a limité de manière considérable la portée et la substance des principes de justice globale face au fait du pluralisme raisonnable (la reconnaissance de la diversité axiologique qui découle de l'exercice libre de la raison) et qu'il a érigé le principe de tolérance comme la vertu cardinale du libéralisme politique, arguant que l'objet de la justice doit être circonscrit au domaine du politique qui gouverne les principes justes de la coopération sociale en évitant d'empiéter sur le terrain des croyances métaphysiques (qui relèvent donc d'un pluralisme axiologique légitime). Le fait que Rawls ait donc visé un consensus par recoupement entre des sociétés minimalement justes (qui ne sont pas nécessairement et exclusivement des sociétés libérales) et ait abandonné l'individualisme normatif, de même que l'égalitarisme politique qui en découle au sein des démocraties occidentales, au bénéfice d'une reconnaissance plus large des droits collectifs des peuples minimalement décents a suscité un bon nombre d'objections critiques qui constituent le point de départ d'un ensemble important de contributions qui sont réunies dans l'anthologie. Non seulement a-t-on reproché à Rawls d'avoir sacrifié une conception plus substantielle des droits fondamentaux universels (faisant partie, aux yeux de certains penseurs, de nos jugements bien pesés sur le monde), mais on lui a également reproché d'avoir sacrifié une conception plus substantielle de la justice distributive à l'échelle internationale que plusieurs philosophes ont tenté d'extrapoler à partir de sa *Théorie de la justice*. Il importe sans doute de connaître ces paramètres fondamentaux des débats philosophiques qui ont marqué le développement de l'éthique internationale afin d'avoir une meilleure prise critique de l'ensemble des textes réunis dans les deux volumes.

Bien qu'il soit inutile de prendre position pour ou contre Rawls dans le cadre de ce compte rendu, reste qu'une question lancinante aux conséquences épistémologiques, méthodologiques et philosophiques significatives demeure ouverte : est-ce que la distinction entre théorie idéale et non idéale conduit certains penseurs

(Rawls lui-même ?) à commettre des sophismes naturalistes (*ce qui est doit être ainsi*) ? Ou doit-on plutôt exhorter les philosophes à prendre réellement en compte l'importance cruciale d'un arrimage plus substantiel entre les circonstances bien imparfaites de notre monde non idéal et leurs prescriptions purement normatives de justice globale ?

PROBLÈME DES MOTIVATIONS MIXTES : RAISON MORALE ET RATIONALITÉ INSTRUMENTALE

À ce titre, une des grandes questions qui manquent à l'appel lorsqu'on parcourt l'ensemble des textes réunis dans l'anthologie concerne le problème des *motivations mixtes*. En effet, il s'agit d'une expression dont une des premières occurrences se retrouve dans l'ouvrage

... est-ce que la distinction entre théorie idéale et non idéale conduit certains penseurs (Rawls lui-même ?) à commettre des sophismes naturalistes (ce qui est doit être ainsi) ? Ou doit-on plutôt exhorter les philosophes à prendre réellement en compte l'importance cruciale d'un arrimage plus substantiel entre les circonstances bien imparfaites de notre monde non idéal et leurs prescriptions purement normatives de justice globale ?

magistral (en tant que contribution constitutive dans le développement de l'éthique internationale) de Michael Walzer, *Guerres justes et injustes* (1977). La question des motivations mixtes a été davantage approfondie par des politologues dans le cadre du débat sur l'intervention internationale que par des philosophes dans le cadre de leurs travaux sur la justice globale. Pourtant, ce problème apparaît comme un des plus importants à traiter si l'on souhaite établir, de manière plus rigoureuse, les assises méthodologiques ainsi que la pertinence théorique et pratique des théories de justice globale dans le vrai monde. Le fait que la politique fasse appel à la rationalité instrumentale (aux motivations purement prudentielles des acteurs) et que la raison morale fasse appel à une certaine conception plus désincarnée des motivations altruistes, impartiales et universalisables des agents a donné lieu à un schisme

constitutif entre les écoles idéaliste et réaliste dans le domaine des théories des relations internationales en science politique. On rappellera comment Hans Morgenthau (un des penseurs fondateurs du réalisme classique, auteur de *Politics Among Nations*, 1948) aborde la nature plurielle de la raison humaine pour finalement évacuer la raison morale dans le domaine de la philosophie et justifier l'aspiration scientifique des études internationales à partir de l'analyse prétendument objective de la rationalité purement instrumentale des acteurs dans le domaine de la politique. Les philosophes (et bon nombre de politologues de toutes allégeances théoriques) ont critiqué, à juste titre, la conception insuffisante, voire même inconsistante, d'un réductionnisme réaliste qui ne parvient pas, notamment, à rendre compte des enjeux proprement éthiques — qui ne sont pas moins rationnels pour autant — de la sphère politique. À cet égard, le développement de l'éthique des relations internationales apparaît comme un des domaines les plus importants et intéressants de recherche en philosophie politique contemporaine, d'où l'importance de cette anthologie. Toutefois, et à l'inverse, on doit également relever que les philosophes ont le plus souvent tendance à se cantonner dans une conception tout aussi partielle et problématique de l'« agence » (*agency*) humaine qui ne parvient pas à rendre compte de la rationalité instrumentale qui détermine bel et bien les caractéristiques saillantes de la réalité politique, au nom d'une réflexion philosophique qui se donne donc le droit de se situer sur le plan d'une pure abstraction conceptuelle. Comme s'il était possible d'extraire et d'isoler les pures motivations morales au travers de la substance hybride de la raison et des actions humaines.

Mais est-ce bien possible ? Par conséquent, si Rawls a raison d'insister sur l'importance de la théorie non idéale en relations internationales, force est de constater que le problème de la non-conformité aux principes purement normatifs des théories de justice globale et de l'idéal cosmopolitique renvoie, probablement en grande partie, à l'articulation extrêmement complexe et conflictuelle, néanmoins fondamentale, de la rationalité instrumentale et de la raison morale. Cette brève présentation du problème des motivations mixtes est peut-être une manière plus critique, mais aussi plus fructueuse, d'aborder les deux volumes de cette anthologie afin d'apprécier la richesse des contributions philosophiques en éthique internationale — ainsi que leurs lacunes et leurs faiblesses en vue de défricher les nouvelles pistes de réflexion qu'il nous reste à explorer.